



# ASSEMBLEE-DEBAT

**SUR LES ORDONNANCES PORTANT  
RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL**

**JEUDI 21 SEPTEMBRE**

**DE 12H15 À 13H45 à SOPHIA-ANTIPOLIS**

**EN PRÉSENCE D'UNE AVOCATE SPÉCIALISTE EN DROIT DU TRAVAIL,  
MEMBRE DU SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE**

**RDV DEVANT LA POSTE À GARBEJAIRE**

**(UNE GRANDE SALLE EST RÉSERVÉE A PROXIMITÉ EN CAS D'INTEMPÉRIES)**

Pour comprendre les impacts de la réforme du Code du Travail sur vos droits et votre vie professionnelle, la CGT, le Syndicat des Avocats de France, Solidaires et l'UNEF invitent les salariés, étudiants et les organisations syndicales qui le souhaitent à participer à une assemblée-débat le **JEUDI 21 Septembre** à Sophia-Antipolis.

Quelles conséquences des ordonnances sur :

- les contrats de travail et l'emploi: le CDI, le CDI de projet, le CDD, ...
- les droits des salariés : salaire, primes, conditions de travail, ... Va-t-on vers un dumping social ?
- licenciements et ruptures abusives du contrat de travail : quelles conséquences pour les salariés ?

**Les ordonnances vont bouleverser votre vie professionnelle.**

**Venez vous informer, échanger et débattre  
JEUDI 21 SEPTEMBRE à 12h15**

**veille de la présentation des ordonnances  
en Conseil des Ministre**